

En janvier dernier, 20 000 tonnes de rochers se sont effondrés sur la plage de Bernain, au cap Saint-Martin, l'un des sites les plus prestigieux de la Côte basque.



J'étais en voyage en Asie quand c'est arrivé, mais ma voisine m'a raconté : elle a été réveillée à 8 heures du matin par un énorme bruit, une première explosion, puis une deuxième, à chaque fois avec des vibrations comme pour un tremblement de terre !

Tout en me parlant, Ouatoune Recapet traverse d'un pas alerte la pelouse qui mène au bord de la falaise et me montre l'endroit où le terrain a été emporté dans le vide. C'était le 2 janvier dernier, 20 000 tonnes de rochers de la falaise Bernain tombaient de 30 mètres de haut sur l'une des plus célèbres plages de Biarritz.

— C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu de mort, qu'aucun promeneur ne se soit trouvé à ce moment-là au pied de la falaise !

Ouatoune Recapet est l'une des quinze copropriétaires de la résidence des Falaises, une belle bâtisse divisée en appartements, construite le long de

l'avenue de l'Impératrice. Ancien agent immobilier, elle a vendu ces vingt dernières années les plus belles maisons de Biarritz, souvent à des clients huppés comme le couturier Karl Lagerfeld. De sa demeure, le regard embrasse le cap Saint-Martin, avec son majestueux phare blanc et noir, et son Hôtel du Palais, palace de la Côte basque.

« Un labyrinthe inextricable de rochers, de chambres, d'arcades, de grottes et de cavernes, étrange architecture jetée pêle-mêle au milieu des flots », écrivait en 1843 Victor Hugo, de passage à Biarritz.

Aujourd'hui, plantées dans le sable, des pancartes, « Danger en raison d'éboulements », interdisent l'accès d'une partie de la plage — barrière par les énormes blocs de rochers — aux promeneurs, pêcheurs et joggeurs. En fait, la première sérieuse alerte des riverains remonte au mois de mars 1999, quand une partie de la propriété Villa Nuit de Mai, située dans le même

Biarritz

La falaise s'effondre

La polémique s'amplifie sur la Côte basque. Pour le maire, les riverains doivent en partie financer la consolidation des falaises. Pour les habitants, celles-ci font partie du patrimoine régional.

Par Roger Auque

secteur, à la limite des villes d'Anglet et de Biarritz, s'est effondrée dans l'Océan, durant la nuit. C'est l'action conjuguée des vagues au pied des falaises et d'un mauvais drainage des eaux de pluie en haut qui provoque des glissements de terrain.

Une facture d'au moins 40 millions de francs

Les copropriétaires de la résidence des Falaises, de Herrera, de Traviamento et du Rayon vert, emmenés par Ouatoune Recapet et Elisabeth Dassié, l'épouse d'un architecte, avaient dans l'urgence fondé l'Association de défense de la falaise de Miramar, qui compte aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents. Des réunions avec les maires d'Anglet et de Biarritz, avec la sous-préfecture et la communauté d'agglomération, ont tenté de définir les responsabilités de chacun pour le coût des travaux à effectuer. Rapports d'expertise et de contre-expertise se sont succédé. Pour protéger le site des falaises de la Côte basque, les techniques sont connues : renforcement du pied des falaises par des digues de roches et des parois de béton. Pour la seule plage Bernain, la facture s'élèverait à au moins 40 millions de francs.

— Le maire Didier Borotra, réélu en mars dernier, ne veut pas payer pour les falaises « privées », en haut desquelles se trouvent des maisons, mais seulement pour les falaises « publiques », qui surplombent la route côtière. C'est absurde, s'indigne Elisabeth Dassié, car il ne peut y avoir de falaise privée ! Les falaises font partie du patrimoine de Biarritz. Elles ne nous appartiennent pas ! Notre responsabilité à nous, les propriétaires

d'habitation, est de vérifier et de payer le bon drainage, l'évacuation des eaux de pluie sur nos terrains. Là où les vagues à marée haute viennent toucher les falaises, cela relève du domaine maritime, donc de l'Etat !

Pourtant, dans les années 80, d'importants travaux s'élevant à 100 millions de francs, réalisés par la mairie au sud de la ville, avaient permis de sauvegarder les falaises « publiques » de la côte des Basques.

— A l'époque, confie un copropriétaire, des gens avaient été expropriés, la municipalité ayant refusé de réparer la falaise sur laquelle se trouvaient leurs maisons en partie effondrées !

En dépit de la programmation de nouvelles réunions et expertises, une partie de bras de fer juridique est désormais bel et bien engagée entre les riverains des falaises et le maire de Biarritz. Ainsi la municipalité a-t-elle lancé une « assignation en référé expertise » devant le tribunal de grande instance de Bayonne.

— Les falaises sur lesquelles se trouvent des maisons sont réellement privées. Seul le bas de la falaise est de la responsabilité de la ville et de la région, se défend Didier Borotra, le maire de Biarritz. Les propriétaires doivent participer au financement des travaux. Je leur ai proposé un partenariat ; la municipalité et l'Etat les aideront. En attendant, la justice devra établir clairement la responsabilité des uns et des autres.

Pour l'heure, les avocats des deux parties fourbissent leurs armes, et la polémique prend de l'ampleur au sein du gotha de Biarritz. En attendant, la plus belle plage de la station balnéaire est interdite au public, et les falaises menacent toujours de s'écrouler. ■